

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DES DROITS DES FEMMES MINISTERE DU
LOGEMENT,
DE L'EGALITE DES
TERRITOIRES ET DE LA
RURALITE

SECRETARIAT D'ETAT
CHARGE DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT, DE LA
CONSOMMATION ET
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 2 juin 2015 N° 649

## Le gouvernement et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment signent un plan pour la mixité dans le secteur de l'artisanat du bâtiment

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes et Carole DELGA, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire saluent la signature ce jour, à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission Nationale des Femmes d'Artisan, du plan pour la mixité avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

Dans un secteur employant 685 400 personnes et dans lequel les femmes représentent seulement 11% des effectifs des petites entreprises, la mixité est un enjeu important. Elle offre à chacune et à chacun la liberté de choisir un métier et permet aux entreprises d'attirer tous les talents. Contrairement aux idées reçues, la force physique n'est plus un préalable dans les métiers du bâtiment, lesquels offrent des possibilités de créativité, de flexibilité et des perspectives de promotion importantes et rapides.

Ce plan s'organise autour de 4 objectifs :

- Une orientation plus ouverte pour les jeunes filles et les jeunes garçons, notamment avec l'appui du nouveau parcours mis en place au bénéfice des élèves à partir de la rentée 2015 ;
- Un travail sur les stéréotypes liés à ces métiers ;
- La promotion de la mixité et de l'égalité au sein des entreprises ;
- Des acteurs publics mobilisés pour créer un environnement favorable à l'engagement des femmes dans ces métiers.

Ce plan s'inscrit dans la volonté gouvernementale d'atteindre l'objectif d'un tiers des métiers mixtes d'ici à 2025, contre seulement 12% aujourd'hui. Afin d'y parvenir, le gouvernement a lancé depuis mars 2014 une plateforme pour la mixité des métiers, que ce plan met en œuvre concrètement dans le secteur du bâtiment.

Des actions concrètes sur le terrain, dans les établissements scolaires, les entreprises, déclineront ce plan de promotion des métiers du bâtiment auprès des publics féminins, tels que le concours « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin », ou l'opération artisans messagers, lancée dans les écoles. L'entreprenariat, notamment la reprise d'entreprises, sera favorisé, grâce à un accompagnement spécifique des projets portés par des femmes. La place des femmes conjointes artisan sera mieux valorisée grâce à la promotion d'un statut dédié. Enfin, la CAPEB s'engage à promouvoir auprès des entreprises de son réseau la mixité et l'égalité, notamment au moment de l'accueil des apprentis.

## Contacts presse

Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM - 01 55 55 30 10 - spresse@education.gouv.fr

Cabinet de Marisol TOURAINE - 01 40 56 60 65 - cab-ass-presse@sante.gouv.fr

Cabinet de Pascale BOISTARD - 01 40 56 75 78 - cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr

Cabinet de Sylvia PINEL - 01 44 49 85 13 - secretariat-presse@territoires.gouv.fr

Cabinet de Carole DELGA - 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr